

## Néo-management : Comprendre ses mécanismes pour reprendre la main sur nos métiers.

Nos métiers et l'Éducation Nationale sont attaqués par une logique qui a considérablement transformé les services publics, notamment le secteur hospitalier. C'est le résultat de la diffusion et de l'application à grande échelle des théories du néo-management.

La multiplication des contraintes a fait évoluer le travail des personnels, souvent aux prises avec des injonctions contradictoires. L'auto-évaluation qui doit se généraliser dans nos établissements en est un exemple.

**Comment combattre cette logique au quotidien et dans la durée pour conserver la maîtrise de nos pratiques professionnelles ?**

- **Alexandre CARRET**, représentant FSU au CHSCT Marne, membre des bureaux Marne et académique du SNES-FSU.

- **Paul DEVIN**, IEN, ancien secrétaire général du SNPI-FSU, président de l'Institut de Recherches de la FSU

### Comment s'inscrire :

- Demande d'autorisation d'absence à faire **au moins un mois avant la date** de tenue du stage et à déposer à votre chef d'établissement ou à son secrétariat (voir modèle sur notre site : <https://reims.snes.edu/-Stages-2021-2022-.html>)  
**ET**
- Après du SNES-FSU Aube par mail ([s2aub@reims.snes.edu](mailto:s2aub@reims.snes.edu)) ou directement sur notre site <https://reims.snes.edu/-Stages-2021-2022-.html> ; le lieu et les modalités exactes vous seront alors précisés.

**VOUS POUVEZ Y ASSISTER DE DROIT SANS PERTE DE SALAIRE** si vous faites la demande d'autorisation d'absence un mois avant la date de stage, et ce jusque 12 jours par an.